AVANT PROPOS 8IEME SEMINAIRE

Les défis de la promotion d`un Etat de droit en RDC regorgent les pesanteurs diverses dont les droits de l`homme à l`environnement, les moyens pour éradiquer la corruption, l`action des partis politiques et l`opposition aussi bien que l`encadrement juridique des relations publiques entre la RDC et d'autres pays.

Mise en commun, ces différentes réflexions qui résument le cadre du 8ieme séminaire demeurent d`actualité chez nos chercheurs soucieux de la déliquescence de l`Etat en pleine construction dans un Etat post-conflit.

De différentes manières, nos jeunes chercheurs ont abordé avec précision les différentes thématiques relevées ci-haut : Jean Salem KAPYA KABESA, Justin KYUNGU NSENGA et Albert KYEMBE ont eu le mérite de constater que l`exploitation abusive des ressources minérales aun impact direct sur l`environnement par rapport à l`eauet à la pollution d`où la nécessité de la reconnaissance d`un droit de l`homme à l`environnement.

En effet, les mécanismes juridiques de lutte contre la corruption et l`impunité en RDC doivent s`accompagner des réformes profondes du système judiciaire dans un pays où, il ne s`agit pas de la question d`hommes mais des mentalités des hommes au sommet du pouvoir selon KITENGE KASONGO et KAPUNGA KITOMBOLE.

De même, l`action politique et des partis politiques de l`opposition en RDC comme relayés par MUMBA KAKUDJI et MONGA BANZA TUTU qui ont le mérite de constater avec regret que nombreux sont des partis politiques partisans, tribaux ou régionaux, ce qui frise la quintessence de leurs activités et leur relation avec l`ETAT.

MUNDALA MUNDALA Dieudonné exprime que l`encadrement juridique des relations publique internationales, entre la RDC et la Belgique, tissées sur la base de l`aide publique au développement est une entreprise coloniale qui nécessite d'être séparée de l`idée du paternalisme hérité de cette époque pour prôner le respect mutuel des devoirs réciproques des Etats dans un partenariat sincère.

Prof. Adalbert Sango Mukalay et Mushonga Mayembe Cyprien dévoilent les discriminations des peuples autochtones pygmées et les défis juridiques de la protection des minorités ethniques en RDC. Les auteurs prennent en considération les aspects du droit constitutionnel en vue de la constitution révisée en 18 février 2006.

Enfin Mushonga Mayembe Cyprien donne un aperçu critique sur l'autorité et la compétence juridique du Ministère Public en RDC. L'auteur examine en détail les instruments du droit de la défense et les éléments qui peuvent être améliorés vis-à-vis de l'impact du pouvoir du Ministère Public.

Les points de vue exprimés dans ces travaux n`engagent que leurs auteurs.

https://doi.org/10.5771/2363-6262-2017-1-3 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC

Nous remercions particulièrement – également au nom de tous les auteurs – le recteur de l`Université de Lubumbashi Professeur KISHIBA FUTULA Gilbert et le doyen de la faculté de Droit de ladite université pour leur soutien actif, sans lequel la série de séminaires ne serait pas possible.

Adalbert Sango Mukalay *Hartmut Hamann* *Kalala Ilunga-Matthiesen*

https://doi.org/10.5771/2363-6262-2017-1-3 https://www.inlibra.com/de/page/agb - Open Access - (cc) BY-NC